

ports des Féroé, dans le seul but d'acheter des vivres ou des objets nécessaires pour leur navigation, seront exemptés de tout droit de tonnage et d'ancrage, les droits à la sortie du Danemark des produits des Féroé ont été abolis. Enfin, dans le cas où des différends s'élevaient entre les habitants et les étrangers non domiciliés, les tribunaux, si l'une des parties l'exige, devront les juger sur-le-champ, en audience extraordinaire et sommaire.

L'exportation des Féroé se compose de laine brute, de bas de laine (environ 120,000 paires par an), de peaux, de suif, d'huile de poisson, beurre, plume, duvet, poisson sec et salé, etc.; l'importation consiste en toiles, chanvre, fer, plomb, chaux, poudre à tirer, quincaillerie, grains, légumes, pain, drèche, soufre, briques, bois, verreries, chaussures, vin, liquors, épices, sel, tabac, livres.

— *Histoire.* Ces îles furent découvertes par des aventuriers normands ou scandinaves, qui y transportèrent des moutons en grand nombre, dans le but d'y trouver des provisions de ravitaillement. Au x<sup>e</sup> siècle, elles étaient habitées par quelques Norvégiens mécontents, qui vivaient de piraterie et faisaient des incursions dans leur propre patrie. Le roi Hagen Adelsten les avait soumis; mais ils se soulevèrent le jour et restèrent indépendants jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Magnus le Bon les soumit alors à son royaume. Les Féroé appartirent au Danemark depuis sa réunion à la Norvège sous le même sceptre. Elles embrassèrent le christianisme en 998, et le luthéranisme s'y introduisit à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Vers cette époque, un prêtre norvégien, Magnus Heinesen, s'établit aux Féroé; il pourchassa longtemps les pirates anglais et allemands, qui infestaient ces parages. Le roi de Danemark Frédéric II lui avait donné en récompense le commandement d'un district et à ce titre il fut injustement mis à mort comme coupable lui-même de piraterie, sur la plainte de forbans anglais auxquels il avait repris les marchandises enlevées dans les Féroé, et qui prétendaient que leur chargement venait des îles Shetland. Mais sa mémoire fut bientôt réhabilitée, et son souvenir est resté cher comme celui d'un héros national. Ce fut lui qui bâtit le bastion de Thorshavn. En 1809, une frégate anglaise, venue sous pavillon français, enleva les quelques canons qui s'y trouvaient; en 1807, ces îles furent occupées par l'Anglais torseur en 1814.

**FÈROÛTO**, bourg d'Italie, prov. de la Calabre Ultronide, deuxième district et à 3 kilom. E. de Nicastro; 2,188 hab. Récolte et commerce de grains et de vins estimés.

**FÈROLÉ** s. f. (fé-ro-lé) — de *ferole*, mot guyanais. Bot. Genre de végétaux peu connu, rapporté avec doute à la famille des rosacées, et comprenant un arbre, qui croît dans la Guyane, où son bois, appelé *bois de ferole*, *bois satiné* ou *marbré*, est recherché pour l'ébénisterie.

**FÈRON** (Firmin-Eloi), peintre d'histoire français, né à Paris en 1802. Les instincts d'un véritable tempérament de peintre lui firent abandonner de bonne heure ses études littéraires pour s'enfermer dans l'atelier de Gros, où il travaillait, dit-on, avec rage. Suitant ainsi le contour des beaux-arts, il fut, à vingt et un ans, le second grand prix, et deux ans plus tard le premier. Son morceau de concours, *Pythias et Damon*, est remarquable; il est un des meilleurs de cette galerie si peu connue et si intéressante de l'École. Mais cette continua ce même procédé de travailler opiniâtre. *Labor improbus...* semblait être sa devise. Aussi fut-il bientôt un des dessinateurs les plus savants de son époque. Mais cette grande force, il l'appliquait à un genre peu sympathique à la génération de 1830, encore moins à la nôtre, et qui ne le sera pas du tout à celle qui se prépare. L'épopée en peinture ne va guère à notre époque de positivisme. M. Féron doit l'avoir d'ailleurs compris plus d'une fois dans le cours de sa carrière; car il semble avoir essayé de mettre un peu d'observation, d'humour, de fantaisie dans les sujets qui ne s'y prêtent pas absolument. Mais revenons à son point de départ. Retré à Paris en 1833, M. Féron exposa son *Annibal aux Alpes*, page sérieuse, bien conçue; mais point de verve, point de jeunesse, peu de vie, en un mot, dans cette création savante. Aussi n'eut-elle qu'un succès d'estime. En pouvait-il être autrement, à l'heure où le romantisme en sa fleur enivrait jusqu'à un degré cette génération tout enfiévrée d'idées nouvelles? Deux ans plus tard, la *Résurrection de Lazare* et la *Fronade du roi à Pierrefonds* vinrent mettre à jour ce que l'on avait soupçonné déjà d'ailleurs, à savoir, que le peintre ne possédait, au point de vue de la peinture, que des qualités d'élève, et non plus celles d'un maître.

**FÈROÛZ** (Christophe-Léon), moine bernardin et économiste français, né à Frévent (Artois) en 1730, mort à Paris en 1803. Il fut nommé, jeune encore, prieur de son ordre, administra plusieurs couvents riches en possessions territoriales et fut amené à s'occuper d'une façon particulière des questions agricoles et économiques. Il publia des écrits dans lesquels il se déclare partisan du système de l'association et de la division des grandes propriétés, pensant que plus on augmente le nombre des petits propriétaires, plus on a de citoyens intéressés à féconder le sol. Sous la Révolution, Féroux prit le titre de professeur de culture et devint membre de la Société académique des sciences. On a de lui : *Vues d'un solitaire patriote* (La Haye et Paris, 1784, 2 vol.); *Nouvelle institution nationale* (Paris, 1788, 1 vol.); *Vues politiques sur la division légale des grandes propriétés* (1793).

**FÈROÛZ** (La Résidence vicarior), ville de l'Indoustan anglais, prov. et à 33 kilom. E. d'Agra; 3,600 hab. Ville de France, prov. de Fars, à 109 kilom. S. de Schiraz. Elle est entourée d'un mur très ancien et renferme un temple magnifique, ainsi que des ruines qui remontent à la plus haute antiquité.

**FÈROÛZSHAH** (BATAILLE DE), gagnée par les Anglais sur les Sikhs, le 22 décembre 1845. Elle fut l'une des plus décisives de l'histoire moderne de l'Inde, et brisa la puissance de cette belliqueuse nation, que les généraux français (Allard, Court, Ventura, etc.) avaient formée à la guerre moderne. Depuis lors, elle a été une auxiliaire puissante dans la domination anglaise. Attaquée au déclin du jour, le 21 décembre 1845, la position fortifiée des Sikhs, protégée par plus de 150 pièces de canon et une armée de 60,000 hommes, avait résisté

à l'assaut des troupes anglaises, et celles-ci avaient énormément souffert; décimés par la mitraille, les braves régiments de la compagnie de la compagnie étaient arrivés jusqu'à la ligne des retranchements; là, un feu formidable opposa à leurs efforts une barrière qu'ils ne purent franchir. Ils étaient commandés par sir Hugh Gough, et le gouverneur général, sir Henry Hardinge. L'obscurité vint mettre un terme à la lutte, et les deux armées bivouaquaient en présence, sur le théâtre même du combat. Les soldats anglais, couchés dans la boue, grolotant sous une pluie glacée, sans nourriture depuis plus de vingt heures, passèrent la nuit dans une anxiété terrible; à la pointe du jour, sir Hugh Gough et sir Henry Hardinge, à trente pas en avant des rangs anglais, l'épée à la main, forcèrent la position des Sikhs, qui se retirèrent en pleine déroute, abandonnant 99 pièces de canon. La victoire fut chèrement achetée : l'armée anglaise, forte de 16,700 hommes, comptait 2,721 hommes hors de combat; parmi ces derniers, 37 officiers tués et 78 blessés. Des 10 officiers attachés à l'état-major de sir Hardinge, un seul échappa, son fils, après les morts de ce grand soldat, figura le major Somerset, officier d'une bravoure chevaleresque et fin assé de lord Raglan.

**FÈROÛZPOUR**, ville de l'Indoustan anglais, dans l'ancienne province et à 220 kilom. N.-O. de Delhi, à 5 kilom. de la riv. de l'Inde de Setledje, à 127 kilom. E. de Ladiana et à 1 kilom. du district de son nom; 6,000 hab. Elle est ceinte d'un fossé et d'un mauvais mur de terre. Triste et sordide localité, c'est néanmoins un lieu important à visiter. Malgré l'obscurité de cette opinion, elle s'était tellement accréditée, que la seconde fois qu'il fut pris, on lui sauta d'abord aux cheveux et on le prit pour un héros. C'est n'est-ce pas là l'histoire d'un héros national. Ce fut lui qui bâtit le bastion de Thorshavn. En 1809, une frégate anglaise, venue sous pavillon français, enleva les quelques canons qui s'y trouvaient; en 1807, ces îles furent occupées par l'Anglais torseur en 1814.

à l'assaut des troupes anglaises, et celles-ci avaient énormément souffert; décimés par la mitraille, les braves régiments de la compagnie de la compagnie étaient arrivés jusqu'à la ligne des retranchements; là, un feu formidable opposa à leurs efforts une barrière qu'ils ne purent franchir. Ils étaient commandés par sir Hugh Gough, et le gouverneur général, sir Henry Hardinge. L'obscurité vint mettre un terme à la lutte, et les deux armées bivouaquaient en présence, sur le théâtre même du combat. Les soldats anglais, couchés dans la boue, grolotant sous une pluie glacée, sans nourriture depuis plus de vingt heures, passèrent la nuit dans une anxiété terrible; à la pointe du jour, sir Hugh Gough et sir Henry Hardinge, à trente pas en avant des rangs anglais, l'épée à la main, forcèrent la position des Sikhs, qui se retirèrent en pleine déroute, abandonnant 99 pièces de canon. La victoire fut chèrement achetée : l'armée anglaise, forte de 16,700 hommes, comptait 2,721 hommes hors de combat; parmi ces derniers, 37 officiers tués et 78 blessés. Des 10 officiers attachés à l'état-major de sir Hardinge, un seul échappa, son fils, après les morts de ce grand soldat, figura le major Somerset, officier d'une bravoure chevaleresque et fin assé de lord Raglan.

**FÈROÛZPOUR**, ville de l'Indoustan anglais, dans l'ancienne province et à 220 kilom. N.-O. de Delhi, à 5 kilom. de la riv. de l'Inde de Setledje, à 127 kilom. E. de Ladiana et à 1 kilom. du district de son nom; 6,000 hab. Elle est ceinte d'un fossé et d'un mauvais mur de terre. Triste et sordide localité, c'est néanmoins un lieu important à visiter. Malgré l'obscurité de cette opinion, elle s'était tellement accréditée, que la seconde fois qu'il fut pris, on lui sauta d'abord aux cheveux et on le prit pour un héros. C'est n'est-ce pas là l'histoire d'un héros national. Ce fut lui qui bâtit le bastion de Thorshavn. En 1809, une frégate anglaise, venue sous pavillon français, enleva les quelques canons qui s'y trouvaient; en 1807, ces îles furent occupées par l'Anglais torseur en 1814.

**FÈRONIE** s. f. (fé-ro-ni) — du nom de la déesse des bois et des vergers. Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, et type de la tribu des féroniens.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des aurantiacées, comprenant une seule espèce, qui croît dans l'Inde.

Entom. Entom. Ce genre est surtout caractérisé par des palpes à dernier article cylindrique; la levre supérieure rectangulaire, plus large que longue; et des mandibules plus ou moins avancées, arquées et aiguës; le menton échancré; le corselet arrondi, carré ou trapézoïde; les élytres plus ou moins allongés, ovales ou parallèles; les jambes intermédiaires droites; les tarses antérieurs ayant leurs trois premiers articles dilatés et triangulaires chez les mâles. Il comprend environ trois cents espèces, réparties en dix sous-genres et réparties dans toutes les régions du globe. Les féronies sont des insectes carnassiers, peu agiles, de couleurs ordinairement foncées et métalliques; elles se tiennent habituellement sous les pierres. V., pour plus de détails, l'article FÉRONIENS.

**FÈRONIE**, divinité des Sabins dont le culte fut introduit à Rome par les Falisques. Elle était la déesse des bois et des affranchis. Son temple principal était sur le mont Soracte. Strabon assure que ceux qu'elle remplissait de son esprit pouvaient marcher pieds nus sur des charbons ardents.

**FÈRONIEN**, IENNE adj. (fé-ro-ni-ien, i-e-ne). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte aux genres féronie. || On dit aussi FÉRONIENS et FÉRONIÈRE.

— s. m. pl. Tribu d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, ayant pour type le genre féronie.

— Entom. Les féroniens forment un groupe bien moins facile à caractériser par l'organisation que par les mœurs. Placé entre les harpaliens et les patellinanes, il comprend une quarantaine de genres, parmi lesquels on peut citer les féronies, les mormolyces, les agones, les catadromes, les microcephales, les campocéphales, les zélotes, les zélotes, les zélotes, les calathes, les doliques, les taphries, les omphrés, les mélanotes, les pogones, les sténomorphes, etc. La plupart des espèces sont de couleur noire, quelques-unes ont des couleurs métalliques assez belles. Les féroniens vivent à terre sous les pierres ou les décombes; beaucoup d'entre eux se trouvent dans les champs ou sur les chemins. Ils sont carnassiers et se livrent à la chasse des autres insectes. Leurs larves sont très-peu connues.

**FÈROÛER** s. m. (fé-roù-èr). Mythol. parse. Nom donné, dans le *Zend-Avesta*, aux types à la ressemblance desquels Ormuz créa tous les démons, génies qui s'attaquent à la naissance de chaque homme, et qui interviennent l'homme au moment de sa mort : *Les anschpands*, les *izeds*, les *féroùers*, sont *donnés comme forts et redoutables, ainsi que Mithra*, leur chef (A. Manry). || On écrit aussi *ferouër*.

**FÈROÛX** (Christophe-Léon), moine bernardin et économiste français, né à Frévent (Artois) en 1730, mort à Paris en 1803. Il fut nommé, jeune encore, prieur de son ordre, administra plusieurs couvents riches en possessions territoriales et fut amené à s'occuper d'une façon particulière des questions agricoles et économiques. Il publia des écrits dans lesquels il se déclare partisan du système de l'association et de la division des grandes propriétés, pensant que plus on augmente le nombre des petits propriétaires, plus on a de citoyens intéressés à féconder le sol. Sous la Révolution, Féroux prit le titre de professeur de culture et devint membre de la Société académique des sciences. On a de lui : *Vues d'un solitaire patriote* (La Haye et Paris, 1784, 2 vol.); *Nouvelle institution nationale* (Paris, 1788, 1 vol.); *Vues politiques sur la division légale des grandes propriétés* (1793).

**FÈROÛZ** (La Résidence vicarior), ville de l'Indoustan anglais, prov. et à 33 kilom. E. d'Agra; 3,600 hab. Ville de France, prov. de Fars, à 109 kilom. S. de Schiraz. Elle est entourée d'un mur très ancien et renferme un temple magnifique, ainsi que des ruines qui remontent à la plus haute antiquité.

**FÈROÛZSHAH** (BATAILLE DE), gagnée par les Anglais sur les Sikhs, le 22 décembre 1845. Elle fut l'une des plus décisives de l'histoire moderne de l'Inde, et brisa la puissance de cette belliqueuse nation, que les généraux français (Allard, Court, Ventura, etc.) avaient formée à la guerre moderne. Depuis lors, elle a été une auxiliaire puissante dans la domination anglaise. Attaquée au déclin du jour, le 21 décembre 1845, la position fortifiée des Sikhs, protégée par plus de 150 pièces de canon et une armée de 60,000 hommes, avait résisté

— Administr. milit. *Massé de ferrage*, Massé ou alloue, dans les régiments de cavalerie, pour le ferrage des chevaux.

— Monn. Droit perçu autrefois par les graveurs pour la fourniture des coins.

**FERRAGE** (Blaise), brigand anthropophage, exécuté à Toulouse le 13 décembre 1782. Il était né Ceseau, village du comté de Comminges. Quoiqu'il eût une très-petite stature, sa force athlétique le rendait redoutable dans tout le canton qu'il habitait. Des sa plus tendre jeunesse, il s'était livré sans contrainte à son penchant pour la débauche et le libéralisme. Il poursuivait, avec l'acharnement d'un satyre, les femmes et les filles qu'il pouvait rencontrer à l'écart, et ce n'était qu'avec peine que celles-ci se dérobaient à ses atteintes. A peine âgé de vingt-deux ans, Ferrage, se bannissant volontairement de la société, et se retranchant de l'espèce humaine, lui voua une haine implacable. Il se réfugia dans les montagnes d'Aure et vécut de vols et de brigandage. Il enlevait les femmes, les jeunes filles, les enfants même, les violait, les tuait, et, d'après la rumeur publique, se nourrissait de leurs cadavres.

Ce brigand inspira un terreur telle que, lorsque son adieu le portait à descendre aux marchés de Montagan, ville voisine de sa retraite, pour y renouveler sa provision de poudre et de balles, loin de chercher à se saisir de sa personne, la foule fuyait devant lui, hommes d'élite, riches, pauvres, gens de bien; mais il trouva le moyen d'échapper à ses foies; Les paysans prétendaient qu'il portait habituellement dans sa chevelure une herbe dont la propriété était de rompre le fer. Malgré l'absurdité de cette opinion, elle s'était tellement accréditée, que la seconde fois qu'il fut pris, on lui sauta d'abord aux cheveux et on le prit pour un héros. C'est n'est-ce pas là l'histoire d'un héros national. Ce fut lui qui bâtit le bastion de Thorshavn. En 1809, une frégate anglaise, venue sous pavillon français, enleva les quelques canons qui s'y trouvaient; en 1807, ces îles furent occupées par l'Anglais torseur en 1814.

**FERRARD** (David), poète normand, né à Rouen vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, mort dans la même ville vers 1660. Il exerçait la profession d'imprimeur-libraire à Rouen. Doué d'un esprit vif et enjoué, dit Lebrton, il composa, entre autres ouvrages, en patois normand rimé, un livre dont le titre seul suffit pour donner une idée de l'intérêt qu'il offre au point de vue de l'histoire locale, littéraire et biographique. C'est l'*Inventaire général de la Muse normande*, divisé en vingt-huit parties, sous le coup de la loi, résolu de mériter sa grâce et la récompense promise, en se livrant aux autorités. Il gagna les montagnes, feignit d'être traqué par la justice, lia amitié avec Ferrage, et parvint à l'attrier dans un piège. Son procès ne fut pas long. Le parlement de Toulouse le condamna à être rompu vif. Ferrage avait vingt-cinq ans. Il marcha au supplice de l'air le plus tranquille. On avait tiré la garde autour de lui; mais, malgré les garçons de la garde, il se précipita dans les bras de son oncle Douai, et régna pendant dix-huit ans; c'était un prince juste et libéral.

**FERRARD** (Jean), théologien français, né à Puy-en-Velay en 1586, mort à Lyon en 1672. Il entra dans la compagnie de Jésus, professa la rhétorique et le droit canonique, fut directeur du collège d'Embrun. Son principal ouvrage a pour titre : *Disquisitio reliquaria, sive de suscipiendo et suspecto eorum numero reliquiarum que in diversis ecclesiis servantur* (Lyon, 1640).

**FERRARD** (Louis), orientaliste et controversiste français, né à Toulon en 1645, mort en 1699. Après avoir achevé ses études à Lyon, il se rendit à Paris, s'appliqua aux langues orientales et partit pour Mayence, dans l'intention de travailler à la traduction de la Bible. Cette entreprise ayant échoué, Ferrard revint à Paris et se fit recevoir avocat; mais ce changement de profession ne changea pas sa passion pour les études philologiques et théologiques. On a de lui : *Speculus seu synopsis libri hebraei qui inscribitur : Annales regum Francie et regni domus Othonianae* (Paris, 1670, in-8°); *Reflexions sur le religieux chrétien, contenant les prophéties de Jacob et de Daniel sur la venue du Messie*, etc. (Paris, 1673, 2 vol.); *Libri psalmodum, cum argumentis, paraphrasibus et annotationibus* (Paris, 1683, in-4°); *Traité de l'Eglise contre les hérétiques, et principalement contre les calvinistes* (Paris, 1685, in-12); *Réponse à l'apologie pour la réformation, pour les réformateurs et pour les réformés* (Paris, 1685, in-12); *Psalmes de David, en latin et en français selon la Vulgate* (Paris, 1686, in-12); *Discours où l'on fait voir que saint Augustin a été moine* (Paris, 1689, in-12); *Summa biblica* (Paris, 1690, in-12).

— Fig. Disputer, s'escrimer en paroles : *La critique saisit quelques phrases au hasard, elle ferraille avec l'auteur, et l'écume se réduit à une amplification injurieuse.* (Chateaub.) *C'est toujours un spectacle misérable que de voir ferrailer les amours-propres.* (V. Hugo.)

**FERRAILLER** v. n. ou intr. (fé-rai-lé; Il ml. — rad. fer). Frapper l'une contre l'autre deux lames de sabres ou d'épées; se battre au sabre ou à l'épée : *Tant mieux, c'est où je brille, et j'aime à ferrailer.* REGNAUD.

— Fig. Disputer, s'escrimer en paroles : *La critique saisit quelques phrases au hasard, elle ferraille avec l'auteur, et l'écume se réduit à une amplification injurieuse.* (Chateaub.) *C'est toujours un spectacle misérable que de voir ferrailer les amours-propres.* (V. Hugo.)

**FERRAILLER** (Jacques-Philippe), peintre français, né à Joigny (Bourgoigne) vers 1653, mort à Paris en 1732. Fils d'un médecin de Louis XIII, il reçut les leçons de Mignard et de Samuel Bernard, s'adonna particulièrement à la peinture sur émail, dans laquelle il excella, et fut nommé membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1690.

**FERRAILLER**, EUSE s. (fé-rai-leur, euz-e; Il ml. — rad. ferraille). Marchand, marchand de ferraille, de vieux fers. *La corporation des ferrailleurs avait pour patrons saint Sébastien et saint Roch.*

— s. m. Breton, duelliste : *C'est un ferrailleur de profession.* (Acad.) *Le point d'honneur des ferrailleurs est de se battre à l'épée inventée par les ferrailleurs.* (Boissard.)

— Fig. Celui qui aime à disputer, qui cherche les contestations : *Beaucoup était un ferrailleur, et souvent cherchait noise.* (P.-L. Courier.)

**FERRAILLEUR**, et souvent *cherchait noise.* (P.-L. Courier.)

**FERRAJUOLI** ou **FERRAJUOLO** (Munzio), dit *degi Amati*, peintre italien; né Nocera près de Salerno, mort à Bologne en 1765. Il fut directeur de l'école de la ville de Bologne, où il étudia sous la direction de Jean Joseph del Sole. Ferrajouli s'adonna au genre du paysage, et ses œuvres, remarquables par la beauté des sites, par la science profonde de la perspective, par l'harmonie du coloris, par les scènes intéressantes qu'ils représentent, obtinrent une vogue extrême. Sa manière rappelle tantôt celle de l'Albano, tantôt celle de Paul Brill.

**FERRAMOLA** (Floravante), peintre italien, né à Brescia, mort en 1528. Ce fut un des plus habiles artistes de son temps. Lorsque Gaston de Foix s'empara de Brescia en 1512, il fit garantir de toute atteinte les propriétés de Ferramola, et lui envoya de riches présents. Parmi les tableaux de cet artiste, qui enrichissent son pays natal, on cite particulièrement son *Saint Jérôme* dans l'église des Grazie.

**FERRAND** (Jacques), médecin français, né à Agers, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Il a composé, sous le titre de : *Traité de la maladie de l'amour ou Mélanchole erotique* (Paris, 1623, in-8°), un ouvrage curieux qui révèle un homme d'une vaste érudition et d'un esprit fort original.

**FERRAND** (David), poète normand, né à Rouen vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, mort dans la même ville vers 1660. Il exerçait la profession d'imprimeur-libraire à Rouen. Doué d'un esprit vif et enjoué, dit Lebrton, il composa, entre autres ouvrages, en patois normand rimé, un livre dont le titre seul suffit pour donner une idée de l'intérêt qu'il offre au point de vue de l'histoire locale, littéraire et biographique. C'est l'*Inventaire général de la Muse normande*, divisé en vingt-huit parties, sous le coup de la loi, résolu de mériter sa grâce et la récompense promise, en se livrant aux autorités. Il gagna les montagnes, feignit d'être traqué par la justice, lia amitié avec Ferrage, et parvint à l'attrier dans un piège. Son procès ne fut pas long. Le parlement de Toulouse le condamna à être rompu vif. Ferrage avait vingt-cinq ans. Il marcha au supplice de l'air le plus tranquille. On avait tiré la garde autour de lui; mais, malgré les garçons de la garde, il se précipita dans les bras de son oncle Douai, et régna pendant dix-huit ans; c'était un prince juste et libéral.

**FERRAND** (Jean), théologien français, né à Puy-en-Velay en 1586, mort à Lyon en 1672. Il entra dans la compagnie de Jésus, professa la rhétorique et le droit canonique, fut directeur du collège d'Embrun. Son principal ouvrage a pour titre : *Disquisitio reliquaria, sive de suscipiendo et suspecto eorum numero reliquiarum que in diversis ecclesiis servantur* (Lyon, 1640).

**FERRAND** (Louis), orientaliste et controversiste français, né à Toulon en 1645, mort en 1699. Après avoir achevé ses études à Lyon, il se rendit à Paris, s'appliqua aux langues orientales et partit pour Mayence, dans l'intention de travailler à la traduction de la Bible. Cette entreprise ayant échoué, Ferrard revint à Paris et se fit recevoir avocat; mais ce changement de profession ne changea pas sa passion pour les études philologiques et théologiques. On a de lui : *Speculus seu synopsis libri hebraei qui inscribitur : Annales regum Francie et regni domus Othonianae* (Paris, 1670, in-8°); *Reflexions sur le religieux chrétien, contenant les prophéties de Jacob et de Daniel sur la venue du Messie*, etc. (Paris, 1673, 2 vol.); *Libri psalmodum, cum argumentis, paraphrasibus et annotationibus* (Paris, 1683, in-4°); *Traité de l'Eglise contre les hérétiques, et principalement contre les calvinistes* (Paris, 1685, in-12); *Réponse à l'apologie pour la réformation, pour les réformateurs et pour les réformés* (Paris, 1685, in-12); *Psalmes de David, en latin et en français selon la Vulgate* (Paris, 1686, in-12); *Discours où l'on fait voir que saint Augustin a été moine* (Paris, 1689, in-12); *Summa biblica* (Paris, 1690, in-12).

— Fig. Disputer, s'escrimer en paroles : *La critique saisit quelques phrases au hasard, elle ferraille avec l'auteur, et l'écume se réduit à une amplification injurieuse.* (Chateaub.) *C'est toujours un spectacle misérable que de voir ferrailer les amours-propres.* (V. Hugo.)

**FERRAND** (Antoine-François-Claude), comte, historien, publiciste et homme d'Etat français, né à Paris en 1751, mort en 1825. Conseiller au parlement dès l'âge de dix-huit ans, il prit une part fort active aux luttes de corps contre le pouvoir et compta parmi les magistrats les plus hostiles au chancelier Maupeou. Envoyé en exil avec les membres des cours souveraines, il se consola de cette disgrâce en faisant des vers et des pièces de théâtre. En 1787, on lui confia la rédaction des remontrances au parlement de Paris au sujet de l'enregistrement forcé des édits royaux et de l'impôt du timbre. Cette rédaction, molle et timide, ne répondit point à l'attente des mandataires; mais Ferrand s'efforça de dissiper cette fâcheuse impression, et le discours qu'il prononça devant le roi fut plein de hardiesse. Ferrand, toutefois, était loin d'avoir des idées libérales; il tenait à la monarchie, aux privilèges aristocratiques, en un mot à l'ancien régime; aussi se montra-t-il hostile à la convocation des états généraux, et, dès le début de la Révolution, effrayé de voir la nation affirmer hautement ses droits en face de l'absolutisme royal, il essaya de combattre les idées nouvelles dans des factums violents qui furent à peine lus. Dès 1789, Ferrand donna, à Paris, un ouvrage intitulé : *De la nation affirmant hautement ses droits en face de l'absolutisme royal*, il essaya de combattre les idées nouvelles dans des factums violents qui furent à peine lus. Dès 1789, Ferrand donna, à Paris, un ouvrage intitulé : *De la nation affirmant hautement ses droits en face de l'absolutisme royal*, il essaya de combattre les idées nouvelles dans des factums violents qui furent à peine lus.

**FERRAND** (Antoine-François-Claude), comte, historien, publiciste et homme d'Etat français, né à Paris en 1751, mort en 1825. Conseiller au parlement dès l'âge de dix-huit ans, il prit une part fort active aux luttes de corps contre le pouvoir et compta parmi les magistrats les plus hostiles au chancelier Maupeou. Envoyé en exil avec les membres des cours souveraines, il se consola de cette disgrâce en faisant des vers et des pièces de théâtre. En 1787, on lui confia la rédaction des remontrances au parlement de Paris au sujet de l'enregistrement forcé des édits royaux et de l'impôt du timbre. Cette rédaction, molle et timide, ne répondit point à l'attente des mandataires; mais Ferrand s'efforça de dissiper cette fâcheuse impression, et le discours qu'il prononça devant le roi fut plein de hardiesse. Ferrand, toutefois, était loin d'avoir des idées libérales; il tenait à la monarchie, aux privilèges aristocratiques, en un mot à l'ancien régime; aussi se montra-t-il hostile à la convocation des états généraux, et, dès le début de la Révolution, effrayé de voir la nation affirmer hautement ses droits en face de l'absolutisme royal, il essaya de combattre les idées nouvelles dans des factums violents qui furent à peine lus.

**FERRAND** (Antoine-François-Claude), comte, historien, publiciste et homme d'Etat français, né à Paris en 1751, mort en 1825. Conseiller au parlement dès l'âge de dix-huit ans, il prit une part fort active aux luttes de corps contre le pouvoir et compta parmi les magistrats les plus hostiles au chancelier Maupeou. Envoyé en exil avec les membres des cours souveraines, il se consola de cette disgrâce en faisant des vers et des pièces de théâtre. En 1787, on lui confia la rédaction des remontrances au parlement de Paris au sujet de l'enregistrement forcé des édits royaux et de l'impôt du timbre. Cette rédaction, molle et timide, ne répondit point à l'attente des mandataires; mais Ferrand s'efforça de dissiper cette fâcheuse impression, et le discours qu'il prononça devant le roi fut plein de hardiesse. Ferrand, toutefois, était loin d'avoir des idées libérales; il tenait à la monarchie, aux privilèges aristocratiques, en un mot à l'ancien régime; aussi se montra-t-il hostile à la convocation des états généraux, et, dès le début de la Révolution, effrayé de voir la nation affirmer hautement ses droits en face de l'absolutisme royal, il essaya de combattre les idées nouvelles dans des factums violents qui furent à peine lus.

**FERRAND** (Antoine-François-Claude), comte, historien, publiciste et homme d'Etat français, né à Paris en 1751, mort en 1825. Conseiller au parlement dès l'âge de dix-huit ans, il prit une part fort active aux luttes de corps contre le pouvoir et compta parmi les magistrats les plus hostiles au chancelier Maupeou. Envoyé en exil avec les membres des cours souveraines, il se consola de cette disgrâce en faisant des vers et des pièces de théâtre. En 1787, on lui confia la rédaction des remontrances au parlement de Paris au sujet de l'enregistrement forcé des édits royaux et de l'impôt du timbre. Cette rédaction, molle et timide, ne répondit point à l'attente des mandataires; mais Ferrand s'efforça de dissiper cette fâcheuse impression, et le discours qu'il prononça devant le roi fut plein de hardiesse. Ferrand, toutefois, était loin d'avoir des idées libérales; il tenait à la monarchie, aux privilèges aristocratiques, en un mot à l'ancien régime; aussi se montra-t-il hostile à la convocation des états généraux, et, dès le début de la Révolution, effrayé de voir la nation affirmer hautement ses droits en face de l'absolutisme royal, il essaya de combattre les idées nouvelles dans des factums violents qui furent à peine lus.

**FERRAND** (Antoine-François-Claude), comte, historien, publiciste et homme d'Etat français, né à Paris en 1751, mort en 1825. Conseiller au parlement dès l'âge de dix-huit ans, il prit une part fort active aux luttes de corps contre le pouvoir et compta parmi les magistrats les plus hostiles au chancelier Maupeou. Envoyé en exil avec les membres des cours souveraines, il se consola de cette disgrâce en faisant des vers et des pièces de théâtre. En 1787, on lui confia la rédaction des remontrances au parlement de Paris au sujet de l'enregistrement forcé des édits royaux et de l'impôt du timbre. Cette rédaction, molle et timide, ne répondit point à l'attente des mandataires; mais Ferrand s'efforça de dissiper cette fâcheuse impression, et le discours qu'il prononça devant le roi fut plein de hardiesse. Ferrand, toutefois, était loin d'avoir des idées libérales; il tenait à la monarchie, aux privilèges aristocratiques, en un mot à l'ancien régime; aussi se montra-t-il hostile à la convocation des états généraux, et, dès le début de la Révolution, effrayé de voir la nation affirmer hautement ses droits en face de l'absolutisme royal, il essaya de combattre les idées nouvelles dans des factums violents qui furent à peine lus.

**FERRAND** (Antoine-François-Claude), comte, historien, publiciste et homme d'Etat français, né à Paris en 1751, mort en 1825. Conseiller au parlement dès l'âge de dix-huit ans, il prit une part fort active aux luttes de corps contre le pouvoir et compta parmi les magistrats les plus hostiles au chancelier Maupeou. Envoyé en exil avec les membres des cours souveraines, il se consola de cette disgrâce en faisant des vers et des pièces de théâtre. En 1787, on lui confia la rédaction des remontrances au parlement de Paris au sujet de l'enregistrement forcé des édits royaux et de l'impôt du timbre. Cette rédaction, molle et timide, ne répondit point à l'attente des mandataires; mais Ferrand s'efforça de dissiper cette fâcheuse impression, et le discours qu'il prononça devant le roi fut plein de hardiesse. Ferrand, toutefois, était loin d'avoir des idées libérales; il tenait à la monarchie, aux privilèges aristocratiques, en un mot à l'ancien régime; aussi se montra-t-il hostile à la convocation des états généraux, et, dès le début de la Révolution, effrayé de voir la nation affirmer hautement ses droits en face de l'absolutisme royal, il essaya de combattre les idées nouvelles dans des factums violents qui furent à peine lus.

**FERRAND** (Antoine-François-Claude), comte, historien, publiciste et homme d'Etat français, né à Paris en 1751, mort en 1825. Conseiller au parlement dès l'âge de dix-huit ans, il prit une part fort active aux luttes de corps contre le pouvoir et compta parmi les magistrats les plus hostiles au chancelier Maupeou. Envoyé en exil avec les membres des cours souveraines, il se consola de cette disgrâce en faisant des vers et des pièces de théâtre. En 1787, on lui confia la rédaction des remontrances au parlement de Paris au sujet de l'enregistrement forcé des édits royaux et de l'impôt du timbre. Cette rédaction, molle et timide, ne répondit point à l'attente des mandataires; mais Ferrand s'efforça de dissiper cette fâcheuse impression, et le discours qu'il prononça devant le roi fut plein de hardiesse. Ferrand, toutefois, était loin d'avoir des idées libérales; il tenait à la monarchie, aux privilèges aristocratiques, en un mot à l'ancien régime; aussi se montra-t-il hostile à la convocation des états généraux, et, dès le début de la Révolution, effrayé de voir la nation affirmer hautement ses droits en face de l'absolutisme royal, il essaya de combattre les idées nouvelles dans des factums violents qui furent à peine lus.

**FERRAND** (Antoine-François-Claude), comte, historien, publiciste et homme d'